

Séance du comité U.S.I. AZZURRI - Buvette Bois-des-Frères

Saison : 2009 Séance n° 14

Le 21 avril 2009

Présents : Vincent, Antonio, Fabio, Nino, Gabriel, Angela

Excusés : Cédric D, Cédric V.

PROCES VERBAL

1. Bienvenue

VIM remercie les participants pour leurs présences.

2. Courriers envoyés

- DCTI pour le renouvellement de la location salle de gym.

3. Courriers reçus

- Mail du FC Gingins : tournoi le 27 juin 2009.
- ACGF : sanctions disciplinaires.
- ASF: facture pour les divers frais de cotisation.

4. Trésorerie

- Les comptes se portent bien et VIM souhaiterait démarrer la prochaine saison avec Fr. 2500.- en caisse.
- Facture de Marco Dias pour son équipement d'arbitre Fr. 155.-.
Lui envoyer un courrier lui précisant que nous lui rembourserons Fr. 75.- suite à la déduction de Fr. 80.- pour son carton rouge.
- Envoyer une lettre de 1^{er} rappel à Jérôme Four
- Envoyer une lettre à Kader lui confirmant que son équipement lui sera remboursé dès qu'il nous aura remis sa facture.

5. Sponsoring

- VIM demande à chacun de penser à l'avenir du club et de se bouger pour trouver de nouveaux sponsors.

6. Divers

- Constitutions d'une équipe juniors :

Trouver une plage horaire, informer l'association, inscrire l'équipe auprès de l'ACGF et savoir qui va s'occuper des juniors.

- Fixer la date de l'assemblée générale et envoyer une lettre à tous les membres actifs.
- Concernant la publicité de DAE, elle a été commandée auprès du magasin, dès réception elle sera imprimée sur les maillots.
- VIM demande aux joueurs d'être plus diplomates envers les adversaires et vis à vis de l'arbitre afin de dissiper toute éventuelle tension.
- OK pour l'achat de 40 ballons à Euros 300.
- Envoyé un courrier à Carlo Panno de la part du club lui souhaitant un bon rétablissement.
- FAV doit prendre les noms des joueurs participant au tournoi de Tordoya et voir avec Miguel s'ils s'inscrivent à celui organisé par FC Gingins.
- Pic-Nic proposition de 2 dates: 13 ou 20 juin, aux Libellules

- Mot du Président à envoyer aux entraîneurs des 3 équipes :

" Le Président rappelle que les joueurs représentent un club et non pas une équipe.

Le rôle des entraîneurs est de veiller à ce que cela fonctionne selon le schéma précité ci-dessus, dans les meilleures conditions possible et avec un esprit de collaboration.

Il va de soit que si une équipe a un problème de contingent, il faut palier à ce besoin. "

Merci aux entraîneurs de faire le nécessaire dès que possible,

7. Prochaine séance

Le **mardi 5 mai** 2009 à **19 h.00** - Buvette Bois-des-Frères

